

Faits saillants — Réunion du Conseil de la Section des résidents de mars 2018

Voici les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du Conseil de la Section des résidents (SdR) du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), tenue en mars 2018.

1. Réunion conjointe : Section des étudiants en médecine (SdÉM), Section des résidents (SdR) et Comité sur les cinq premières années de pratique de la médecine familiale (CPAPMF)

Tous les deux ans, la SdÉM, la SdR et les Cinq premières années de pratique tiennent une réunion conjointe afin de consolider leur collaboration, d'encourager le mentorat entre les groupes, de définir les priorités qui guideront le travail des comités et de transmettre au Collège leurs commentaires et suggestions quant au soutien dont ils ont besoin. Voici quelques faits saillants de la réunion :

- On a souligné l'importance de cultiver des relations de mentorat formelles et informelles très tôt dans le développement professionnel et tout au long de la carrière.
- À la demande des résidents et des médecins en début de pratique, des outils et des ressources favorisant le développement de compétences en gestion de la pratique sont recueillies et mises en commun.
- Les discussions ont aussi porté sur la planification financière, l'équilibre entre le travail et la vie personnelle, la pratique en milieu rural ou éloigné, la recherche et l'engagement des membres.

2. La valeur de l'adhésion

- La SdR a discuté de la valeur de l'adhésion au Collège et de l'importance d'organiser une campagne de positionnement pour mieux faire connaître aux membres et aux membres potentiels la valeur et les avantages liés à l'adhésion. En plus d'être la famille professionnelle des médecins de famille et le porte-parole de la médecine familiale, le Collège est aussi l'organisme d'agrément qui donne de la crédibilité à la profession, et il aide les membres à maintenir leur compétence et leur permis d'exercice. Les modules d'autoapprentissage en ligne, qui sont offerts gratuitement aux résidents, fournissent un bel exemple de la « valeur ajoutée » du Collège.

3. Mises à jour des Groupes de travail

- **Guide 2017 pour l'amélioration de la formation en médecine familiale (GIFT) :** Au printemps, les documents produits dans le cadre du projet de cette année sur la planification préalable des soins (PPS) seront partagés avec tous les programmes de médecine de famille. Il s'agit d'une carte à cordon et un document d'information d'une page. Le groupe collabore également avec la campagne Parlons-nous ! pour organiser la Journée nationale de la PPS, dont la date a été fixée au 16 avril. Ce pourrait être une belle occasion de collaboration et un bon moyen de mettre en valeur le travail du groupe si le projet est achevé d'ici là. Veuillez encourager vos établissements à promouvoir la Journée de la PPS, et dites aux collègues de visiter notre site Web pour consulter la trousse d'outils de la campagne.
- **GIFT 2018 :** Le projet du groupe portera sur l'amélioration de la qualité (AQ) dans la formation en résidence. Le groupe a étudié les analyses environnementales des cursus axés sur l'AQ des programmes de résidence en médecine familiale et achève la préparation d'un sondage qui permettra d'obtenir le point de vue de résidents sur l'AQ. La distribution est prévue pour la fin mars ou le début avril.
- **Relations avec les résidents :** À l'heure actuelle, le groupe étudie de près l'engagement des résidents à l'échelle nationale. Dans cette veine, il aimerait rappeler aux résidents de rester en contact sur [Facebook](#) et [Twitter](#).
- **Échange et transfert de connaissances :** Le groupe travaille à la mise au point d'un processus permettant d'évaluer les projets de GIFT (précédents et actuels) et de sélectionner les thèmes des prochaines initiatives.

- **Planification du FMF :** Le groupe a soumis des propositions pour plusieurs séances, qui portent, entre autres, sur les transitions vers la résidence et vers la pratique. Il étudie maintenant les commentaires reçus durant FMF 2017 en vue d'améliorer l'événement en 2018.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant au Conseil de la SdR.